

# De Bouches à Oreilles

RÉGION EMMAÛS PAYS DE LOIRE POITOU CHARENTES  
Mai Juin 2011 : N°218 : 3,00 euros

## Le pince oreilles

Edito

Bonjour,

Comme d'habitude, ce Bouches à Oreilles est un véritable hymne à l'ouverture, la solidarité, l'intelligence partagée... à travers les beaux parcours de Charles le Béninois, celui de Jules le "bandit", Alain d'Angers, Alain et Chantal du Peux etc... Que de courage déployé pour avancer, grandir, partager...

Mais le Bouches à Oreilles continue aussi de dénoncer, de s'indigner de la bêtise, en particulier celle de nos hommes politiques...

Non, Messieurs Wauquiez, Guéant et compagnie, nous ne partageons pas vos discours étriqués, électoralistes qui divisent, jugent et stigmatisent...

Aujourd'hui même, les entreprises découvrent la nécessité d'être plus solidaires, plus sociales, pas par vertu, mais par pragmatisme, les universités et toutes les grandes écoles ouvrent des formations sur la lutte contre la pauvreté, la responsabilité sociétale, l'environnement etc... Vous n'avez pas encore compris que la société de demain sera solidaire et écologique ou ne sera pas !!!

La peur et le mensonge font peut-être gagner des voix, mais ne contribuent en rien à régler les véritables enjeux de la société.

Enfin merci Martin, Anne et Laurent, vous labourez le sillon du réel avec de vrais projets, de vraies propositions, certes imparfaites, mais tellement plus réalistes et généreuses.

A bientôt.

*Bernard*

## Sommaire

Num 218 - 16 pages

**1/5** : Interview de Charles, compagnon à la communauté de Cholet + flash sur Madagascar (Père Pédro).

**6/7** : Cholet en visite à Thouars... Mariage et "départ" aux Peupins.

**8/9** : Perle de Vie n°9 (Jules WATEL)

**A** : Edito

**B** : Alain SANDOVAL témoigne.

**C** : Sans papiers... raisons de s'indigner.

**D/E** : Martin Hirsch en colère... + communiqués d'Alerte et d'Emmaüs France.

**F** : Accueil inconditionnel ! Jusqu'où ? Par Laurent Laffèche.

**G** : Anne SAINGIER du Nord propose.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : ARRU BERNARD  
RÉDACTEURS : DUVERGER JCLAUDE ET SOURIAU GEORGES

IMPRIMÉ PAR "LES ATELIERS DU BOGAGE"

EMMAÛS PEUPINS - 79140 LE PIN

## Alain SANDOVAL compagnon à Angers : Témoignage face à l'alcool.

Interview réalisée par  
Jean Claude Duverger

**Alain** : C'est une longue histoire... J'ai connu successivement des moments difficiles, en quelque temps mes parents décèdent puis mon frère âgé de 47 ans. A cette époque je travaillais comme chef de chantier dans de grandes sociétés, j'ai roulé ma bosse. J'ai construis ma maison où je

vivais avec une copine. Je gagnais bien ma vie, mais habitant à Dinard j'allais souvent dépenser mon argent au casino. J'ai tout perdu, ma copine, ma maison que j'ai revendue et l'argent je l'ai partagé avec elle. Le reste...

**Jean Claude** : Etant sur les chantiers à cette époque tu buvais déjà ?

Non, modérément.

**Donc c'est dans la rue que tu es devenu alcoolique...**

Dans la rue, c'est la déchéance physique et morale. Pour oublier tout ça, le seul remède que j'ai trouvé, comme bien d'autres, c'est l'alcool. C'est un soutien et comme les choses ne s'améliorent pas dans la rue alors c'est l'escalade de beuveries en beuveries. Là ma tête se vidait, plus de pensées sur ma condition, l'évasion quoi. Tu vois dans la rue nous sommes souvent ensemble mais détrompe-toi, tu es toujours seul face à tes problèmes.

**Comment as-tu réussi à arrêter ?**

Dans la rue c'est impossible d'arrêter de boire, tes idées et ta condition sont toujours là dans ta tête. Tu es dans une solitude extrême, broyé par cet engrenage qu'est "ALCOOL". Tu ne peux pas t'en sortir seul. Un jour où il faisait très froid, j'ai abusé plus que d'habitude de la bouteille, je suis tombé dans un coma éthylique, ma vie a basculé vers la fin. Heureusement les gendarmes sont passés par là, ils me bousculent et ne voyant pas de réaction, ils

m'emmènent à l'hôpital. J'y suis resté un mois et demi. Durant ce séjour j'ai rencontré une assistante sociale. Je lui raconte mon parcours et mon addiction à l'alcool. Elle me dit : "Je connais une association qui s'appelle Emmaüs". Je lui demande: "C'est quoi Emmaüs". Elle me répond : "C'est un endroit où tu peux retrouver ta dignité d'homme". Je lui dis : "Oui". Sur son temps de loisirs elle m'accompagne à la communauté de Rennes. Elle s'arrête devant le portail et me dit: "C'est à toi de faire la démarche d'entrer...". Après 10 minutes d'hésitation, je rentre. C'était un 22 juillet 1991... je quitte cette communauté en 2004 pour rejoindre celle de Brest.

**A Rennes tu buvais encore ?**

Oui, c'est à Brest que j'ai arrêté de boire... J'avais un copain compagnon il est mort d'un cancer, ça m'avait touché. L'alcool et la cigarette ont eu raison de lui. Pour

moi c'est "l'effet déclencheur", je me suis dit: "Alain tu arrêtes de boire si tu ne veux pas finir comme ton copain".

**Après cet effet déclencheur que fais-tu ?**

La communauté me met en présence d'une personne genre psychologue. Cela a duré un an et demi. Je le rencontrais toutes les semaines, nous parlions beaucoup de mon parcours, comment j'en étais arrivé là.. Les problèmes qui se baladaient dans ma tête ont disparu progressivement. Aujourd'hui je ne bois plus. Ça n'a pas toujours été très facile, mais j'avais la volonté de me sortir de cet engrenage qui me broyait.

**Alain, aurais-tu un message à faire passer suite à ton expérience en la matière ?**

Grâce à Emmaüs qui m'a fait rencontrer cette personne et par la parole je ne bois plus. Si je puis me permettre de dire aux compagnons: "Il faut parler de son problème face à l'alcool". Ça fait du bien pour la tête et le corps. Il faut admettre que l'on est alcoolique et accepter de faire la démarche dans le but d'arrêter...



## Sans papiers : s'indigner et résister ! L'administration française en rajoute !

Comme si ce n'était pas déjà assez compliqué ! Pourquoi en rajouter ! Ci-dessous quelques exemples de "tracasseries" qui deviennent carrément du "harcèlement"... Politique oblige sans doute... Mais continuons à dénoncer !

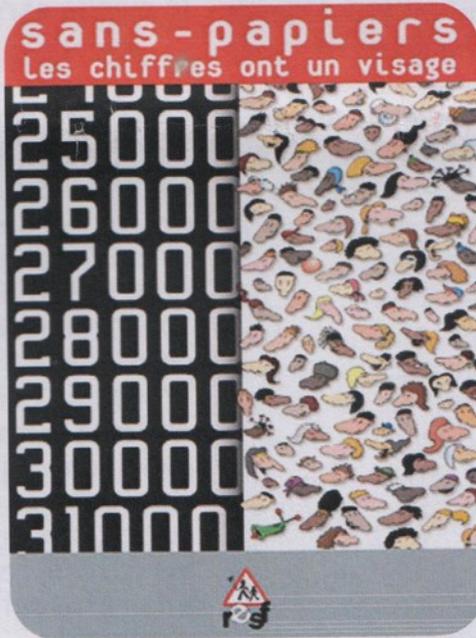
### Emprisonnement illégal

Le 28 avril, la Cour de justice de l'Union Européenne a déclaré illégal l'emprisonnement d'une personne en situation irrégulière qui resterait dans un pays malgré l'ordre de le quitter. Réponse du ministère de l'Intérieur : *"Cet arrêt ne concerne pas la France"*. Vraiment ? Le projet de loi Besson sur l'immigration, adopté le 4 mai par une commission mixte paritaire, prévoit pourtant dans ce cas une peine de prison de trois ans...

### Accueil déplorable

Dans les préfectures de Lyon, Marseille et en Île-de-France, qui concentre 44 % des demandes, les candidats au droit d'asile continuent de subir des pratiques illégales et des conditions d'accueil déplorables. *"Les personnes dorment plusieurs jours devant la préfecture, des réseaux mafieux vendent des places dans les files d'attente, les conditions d'hygiène sont inexistantes"*, résume David Hedrich de l'association Dom'Asile...

Un ressortissant Sri-lankais se serait présenté quatorze fois à la préfecture du Val-de-Marne entre le 12 janvier et le 10 mars sans avoir jamais pu y entrer. Quand il n'y a pas d'accueil au guichet, comme en Seine-Saint-Denis ou dans le Val d'Oise, les délais s'allongent : deux mois, au lieu de quinze jours légaux entre le dépôt du dossier et la convocation. Durant cette période, les personnes n'ont pas de titre de séjour et sont susceptibles d'être arrêtées.



### Pinailles administratifs

Autres pratiques devenues banales: *"On exige des papiers non obligatoires, on ne distribue pas les guides d'information, ni d'autres documents qui existent dans une quinzaine de langues, recense Antoine Decourcelle, de la Cimade. Et parfois, on demande aux employés de ne pas utiliser l'anglais, qui permet pourtant de régler rapidement certains problèmes."*

### Droit à l'hébergement ?

Une fois le dossier de demande d'asile déposé et la demande enregistrée auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), qui délivre ou non le statut de réfugié, la loi prévoit que l'État fournisse un hébergement aux demandeurs d'asile, ou une allocation d'attente (d'environ dix euros par jour). En pratique, ce n'est pas toujours le cas. *"On m'a dit d'appeler le 115. Là-bas il n'y avait aucune place"*, témoigne Alice Voira, Ivoirienne arrivée en France en 2010. Ce n'est qu'après une condamnation de la préfecture de Paris par le tribunal administratif pour *"atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale"*, qu'elle a obtenu une place dans un centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) en province.

### Simplement appliquer la loi !

Les associations multiplient les procédures en référé pour forcer les préfectures à appliquer la loi. Malgré plusieurs centaines de condamnations depuis 2007, les pratiques illégales se banalisent : en mars, 29 condamnations des préfets de Paris et du Val-de-Marne ont été prononcées pour *"violation du droit d'asile"*.

Malgré les alertes et les condamnations des tribunaux, l'administration française s'ingénie à compliquer la vie des demandeurs d'asile... (merci à F. Stolpner, journaliste... cf TC du 12 mai 2011)

## Martin HIRSCH en colère !!!

### suite à la proposition de Laurent Wauquiez

Même si "l'affaire" date maintenant de quelques semaines, il n'est pas inutile de reprendre les propos de Martin Hirsch, et des extraits des déclarations d'Emmaüs France et du collectif "Alerte"...

## "Bénéficiaires du RSA : au boulot !!!"

France  
2 - le 20h - 9 mai 2011

Ce qui est déjà une très très mauvaise chose, c'est de semer le doute chez les Français et de leur dire des choses qui sont strictement fausses et de les inquiéter pour rien. J'ai entendu depuis hier que l'on pouvait gagner autant d'argent avec le RSA que quand on gagnait le Smic en ayant un travail. Faux ! Faux ! Faux ! C'est des choses qui sont des vieilles lunes. Aujourd'hui, quand on gagne le Smic, on gagne plus que quand on a le RSA... On a l'aide au logement quand on travaille et quand on a le RSA. Le gros changement, c'est qu'on a donné aussi des aides à ceux qui travaillaient parce que il y a quelques années, quand on reprenait du travail, les gens perdaient de l'argent...

Deuxième chose : moi je sais d'où je viens, je viens d'Emmaüs où on essaie d'aider les gens à reprendre du travail. Ce qu'il faut c'est bien qu'ils reprennent du travail, mais avec un salaire ! Chaque heure travaillée il doit y avoir un salaire. Parce que les Français qui nous écoutent aujourd'hui ils doivent savoir que si ce genre de chose était mis en oeuvre, on commencerait à faire travailler sans salaire les allocataires du RSA mais ensuite on irait chercher tous les employés de cantine, on irait chercher tous les employés de nettoyage, toute une partie des Français, on leur dirait : maintenant, travaillez gratuitement... votre travail il va être pris parce qu'il y a quelqu'un qui va le faire gratuitement en contrepartie d'une allocation sociale et vous, on n'a plus besoin de vous ! Et on se ferait de l'argent sur le dos des gens en difficulté... et on augmenterait le



Martin Hirsch

chômage et à la fin, tout le monde serait au RSA !

Cette idée ne tient pas debout une seule seconde quand on la prend en compte sérieusement. Il faut vraiment dire la vérité aux Français là-dessus... Je suis plutôt de gauche - disait-on - dans un gouvernement de droite - disait-on... et j'avais essayé de convaincre qu'il fallait que les allocataires du RSA soient obligés de s'inscrire à Pôle Emploi pour rechercher un emploi ! Et j'avais une partie de gouvernement dont Laurent Wauquiez qui étaient contre moi ! Oh la la, ça va faire augmenter le nombre de chômeurs ! Mais non, aujourd'hui, les allocataires du RSA qui n'ont pas de problème de santé, sont obligés de s'inscrire à Pôle Emploi et sont comme les autres, radiés, ou leur allocation diminuée, s'ils refusent deux fois une offre raisonnable d'emploi !

Il ne faut pas se renier, faire croire des choses fausses aux Français ! Je crois que c'est très important, même en campagne électorale... Je pense que quand on est super diplômé comme Laurent Wauquiez, tous les coups ne sont pas permis face à la vulnérabilité des gens.

**"Comment peut-on vouloir diminuer des allocations qui ne permettent déjà plus de survivre ?", s'interroge ATD Quart Monde.**

**ALERTE**

**ALERTE ?** Ce mouvement comprend 35 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, dont Emmaüs France.

## Quel est le vrai cancer de la société française ?

(Extraits communiqué du 10/05/11)

"...Selon Laurent Wauquiez, les "dérives de l'assistanat" seraient "le cancer de la société française". C'est laisser entendre, une nouvelle fois, que notre système de protection sociale profiterait à des paresseux et des fraudeurs. Les associations de solidarité veulent témoigner que l'immense majorité des personnes défavorisées et des chômeurs veulent travailler et se donnent beaucoup de mal pour s'en sortir. Ils utilisent d'ailleurs toutes les solutions qu'on veut bien mettre à leur disposition pour sortir de la spirale du chômage et de l'exclusion...

Ces paroles sont d'autant plus graves que dans la campagne électorale qui s'ouvre, il serait catastrophique d'opposer les catégories de population les unes aux autres : ceux qui travaillent contre ceux qui ne travaillent pas ; les classes moyennes contre les pauvres ; les Français contre les étrangers. C'est notre pacte républicain qui est en cause.

Le cancer de notre société n'est pas l'assistanat mais le chômage. Le RSA comporte des droits et devoirs en matière d'insertion. Ce n'est pas de l'assistanat. Attention aux solutions simplistes ou démagogiques :

- Ce n'est pas de travail obligatoire dont ces personnes ont besoin mais d'un emploi.
- Le plafonnement des minima sociaux proposé par Laurent Wauquiez aboutirait à une paupérisation de la société française. Il s'agirait en somme, pour les plus défavorisés, de "travailler plus pour gagner moins". Le RSA est bien en dessous du SMIC (43 %) ; même en ajoutant les aides au logement ou les allocations familiales, on reste en deçà. Dire que le RSA plus les droits associés donnent une rémunération supérieure au SMIC est une contre-vérité grave.
- Faut-il réduire encore le droit à la protection sociale des étrangers, alors qu'ils n'ont déjà accès au RSA qu'au bout de 5 ans ? S'ils devaient se trouver sans aucune protection sociale pendant 5 ans, comme le propose Laurent Wauquiez, ils seraient en grand danger..."

## Mr Laurent Wauquiez se trompe de maux !

**EMMAÛS 60 ANS  
NE PAS SUBIR  
TOUJOURS AGIR**

Monsieur Wauquiez estime que les "dérives de l'assistanat" sont "le cancer de la société française". Ne se tromperait-t-il pas de maux ?

Ne serait-ce pas plutôt le chômage qui touche aujourd'hui plus de 5 millions de personnes et l'absence totale de politique de lutte contre les exclusions qui constituerait le véritable mal de notre société ?

Rappelons tout d'abord que le RSA, tel qu'il existe aujourd'hui, comporte des droits et des devoirs et implique déjà l'obligation de suivre un parcours d'insertion vers l'emploi, sous peine de radiation...

Monsieur Wauquiez, propose également de plafonner les minima sociaux... Plafonner les minima sociaux reviendrait alors à aggraver la situation des plus démunis... et creuser d'avantage les écarts...

Cette proposition, fortement teintée de populisme, est-elle si incohérente aux vues de la politique actuelle de notre gouvernement en matière d'emploi, politique qui vise à baisser régulièrement depuis deux ans le nombre de postes en contrats aidés malgré un besoin grandissant ?

Que dire enfin, des attaques dirigées contre les étrangers, une fois encore stigmatisés. Les priver de protection sociale, outre le fait de les mettre en danger personnellement, représenterait un risque sanitaire pour l'ensemble de la population...

Emmaüs France appelle à la mise en place d'une vraie politique de l'emploi, avec une relance des crédits consacrés à l'insertion..., une politique sociale forte basée à la fois sur des actions de prévention en particulier sur le mal endetté, ...sur le logement et l'hébergement...

Communiqué Emmaüs France du 10 mai 11



## Accueil Inconditionnel ! Jusqu'où ?

Le débat continue... *BàO de mars : Bruno s'est exprimé + l'édito de Bernard... BàO d'avril : contribution de Dominique Denimal + l'édito de Bernard... Ce mois-ci, nous vous proposons un texte de Laurent Laflèche... Nous souhaitons bien sûr d'autres contributions...*

### Accueil inconditionnel Accueil raisonné

Il y a des choix qui semblent devoir s'imposer à tous:

*"Tu aimeras ton prochain comme toi-même" (Évangile)*

*"Servir premier le plus souffrant" (Abbé Pierre)*

*"Délit de non-assistance à personne en danger" (loi française)*

Mais on sait bien que cet éclairage est insuffisant pour déterminer nos choix particuliers, nos propres priorités pour l'urgence comme pour le long terme... des choix qui, inéluctablement, resteront "l'arbre qui cache la forêt" : Il y aura nécessairement infiniment plus de personnes que nous délaisserons ou que nous ignorerons; que de personnes que nous pourrions concrètement aimer !

D'ailleurs l'héroïsme peut n'être qu'un désir tout à fait égocentrique d'ériger sa propre statue aux yeux du monde ou de soi-même alors que le don de la vie est naturellement oublieux de soi...

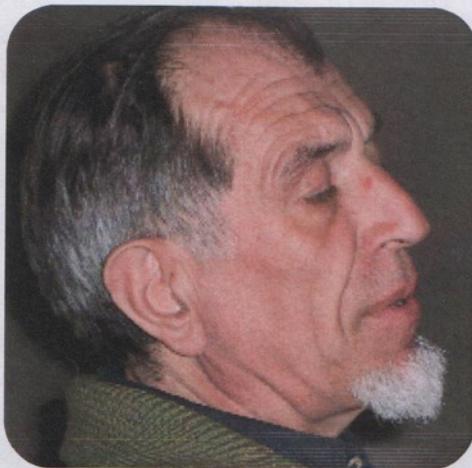
Inversement, négliger nos équilibres de vie peut desservir l'amour quand l'essentiel est de se donner les moyens de rester source de force, de paix, de joie, de plénitude.

Heureusement il y a dans toute société des critères objectifs pour nous guider dans nos choix selon nos liens familiaux, professionnels, de voisinage ou selon des engagements contractés, des paroles données. On appelle ça le "devoir d'état".

Pourtant il y a d'autres appels qui viennent bousculer nos priorités les mieux établies : Être vulnérable à un appel imprévu : "Voir" un blessé sur la route (comme c'est arrivé au "bon samaritain" de l'Évangile) peut devenir une expérience fondatrice, un don (un charisme) à développer qui va éclairer d'un jour nouveau nos solidarités dites naturelles...

C'est encore une question de discernement !

La foi chrétienne qui a guidé l'abbé Pierre a consisté à adhérer à un Dieu personnel qui l'a rejoint dans sa liberté d'adolescent à travers son éducation et son cheminement et l'a appelé à une mission que



personne d'autre que lui n'aurait pu véritablement accomplir à sa place quand il a entendu l'appel du Christ : *"Toi, viens, suis-moi!"* ... Pour le croyant la question devient: Comment vérifier en permanence que cet appel peut venir de Dieu?... Et, si oui, comment le mettre en œuvre, jusqu'où pousser cet engagement ? Est-ce le bon moment pour l'oser ? Ce questionnement doit se faire dans toute la mesure du possible avec l'aide des autres

et plus particulièrement dans le cas des chrétiens, avec l'aide d'autres croyants qui du coup deviennent solidaires des choix pris. Ce questionnement devrait pouvoir facilement se transposer dans d'autres systèmes de pensée ou de croyance.

On voit bien que, en faisant entrer le devoir de solidarité dans le champ d'un appel personnel, l'obligation devient privilège tandis que le risque s'appuie désormais sur l'engagement de ce "Plus-grand-que-moi" qui m'a appelé.

Il n'y a plus à se draper dans un héroïsme stoïque pour se hausser au niveau d'un idéal philosophique mais à marcher sur un chemin de grâce et d'humilité. On quitte ainsi la volonté de toute puissance et "l'obligation de résultat" pour privilégier ce qui fait sens et dynamise...

Y a-t-il une différence entre devoir moral et geste prophétique?

Agir au nom des droits de l'homme ou agir au nom de Dieu ?

Au fait, le commandement de l'amour mutuel n'est-il pas selon l'évangile semblable au commandement d'aimer Dieu plus que tout? (Lc 10, 27)

A propos de l'arbre qui cache la forêt, comment devrait être l'arbre qui révélerait la forêt ?

Ne ressemblerait-il pas à l'arbre de la Croix qui sait avouer à la fois l'amour et l'impuissance?... Un arbre défolié dont la fécondité n'en finit toujours pas de nous étonner...

**Laurent Laflèche.**

## Anne Saingier du Nord propose...

*Nous avons reçu ce document d'Anne, responsable de la Halte St Jean, groupe Emmaüs du Nord de la France. Il nous a semblé intéressant de le diffuser comme une proposition positive... Qu'en pensez-vous ?*

### Création d'un VISA "coopération et développement durable".

#### CONTEXTE :

- 1) 100% des personnes en « migration économique » nous disent avoir tenté de migrer légalement.
- 2) Plus on rend difficile l'accès à l'immigration légale sans se préoccuper du co-développement, plus on favorise les trafics en tout genre.
- 3) Sur les projets de développement, créés par Emmaüs, Caritas et Le Relais, en Afrique comme les Relais du Burkina et de Madagascar, les Africains nous le disent bien: «*On peut nourrir, soigner et éduquer nos enfants. Pourquoi partir ?*»
- 4) En dépit de tous les dispositifs sécuritaires mis en place, l'immigration clandestine continue.
- 5) Les fonds destinés au co-développement n'arrivent que très rarement et souvent partiellement à ceux qui en ont besoin.
- 6) La crise économique nous oblige à inventer de nouvelles solutions.
- 7) Les destins du Nord et du Sud sont étroitement liés. Un humain du Sud accédant à la dignité, c'est un humain du Nord qui garde sa dignité ; les délocalisations n'ayant plus de sens ; le Sud n'étant plus obligé d'accepter l'inacceptable en salaire et en condition de travail pour sa survie.

*Nous pensons, qu'il est temps, de passer de l'émotionnel de cette cause, à la construction de solutions de bon sens laissant les idéologies de côté.*

#### PROJET :

Cette proposition a pour but de donner un cadre légal à une réalité qui existe déjà : le nombre important de personnes qui arrivent sur le territoire français avec un visa «C» tourisme, qui s'y maintiennent illégalement pour travailler, envoyer de l'argent au pays et contribuer au développement.

Il faut que l'immigration légale soit rendue pos-

sible et plus juste avec des délais humainement acceptables.

Le visa «tourisme» sert au tourisme, le visa études aux études, le visa travail au travail, le visa

#### coopération et développement au développement.

L'application des dispositions prévues, en fin de parcours, est une garantie de crédibilité et d'efficacité. On cadre ainsi mieux la finalité réelle de ce dispositif, avec les droits et les contraintes qu'il implique.

Ce visa peut être qualifié de mixte (c'est à dire ni court séjour, ni long séjour). C'est un visa supérieur à 3 mois qui n'a pas nécessairement vocation à la délivrance d'un titre de séjour.

Sa durée serait de 1 an et donnerait accès au travail dès l'entrée sur le territoire français. Il serait accordé à toute personne qui le demande si les conditions suivantes sont respectées :

- Maîtrise de la langue française. Test de français effectué par le service culturel du consulat de France.
- Avoir une convention annuelle entre le migrant et une association humanitaire type Secours Catholique, Emmaüs etc... qui définit la prise en charge logement et médicale et le projet de développement du migrant.
- Les projets des migrants doivent concerner les droit fondamentaux tels que accès à l'eau, la santé, l'éducation et le logement.
- Le migrant doit s'engager en contre partie par exemple de faire vacciner la famille, mettre tous les enfants à l'école...
- Avoir un billet retour «ouvert» c'est à dire dont la date peut être modifiée en fonction de la prorogation de la convention et du visa ou non.



**La misère ne se gère pas, elle se combat !**  
(C'est le slogan de la Halte St Jean !)